

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE VILLEVIEILLE



Villevieille le 13/11/ 2005.

A M le Maire de Villevieille,

Monsieur le Maire,

Le mur du boulevard du couchant s'est en partie effondré à cause du stationnement d'un camping car. Ce mur est propriété de la commune. **L'autorisation d'y adjoindre un grillage inesthétique a suscité une juste et vive émotion.** Or, ce grillage, même s'il n'est pas à l'origine de l'effondrement, est certainement la cause de l'aggravation des dégâts. Le grillage a entraîné plusieurs pierres à sa suite.

Il serait opportun de profiter de cet incident pour trouver une autre solution de clôture, moins voyante et moins agressive pour le mur.

Nous en profitons pour souligner à nouveau la faiblesse structurelle des murs de soutènement des boulevards et pour répéter qu'ils ne sont pas faits pour supporter une circulation automobile intense, et à fortiori celle de camions. Ce qui serait le cas si on autorisait un lotissement à proximité. Nous demandons un renforcement **de l'interdiction de circuler et de stationner pour des engins lourds.** Nous insistons à nouveau sur l'ancienneté et la fragilité des boulevards et aussi des remparts nous sommes opposés à une extension importante de l'urbanisation qui ne manquerait pas d'aggraver ces phénomènes.

Je vous demande de bien vouloir agréer, Monsieur le maire, l'expression de notre considération.

Le président : Rino Zanello.

PS : Cette lettre sera diffusée sur notre site et envoyée par mel à nos adhérents.

Président : Rino Zanello 9 bd de l'Aube 30250 Villevieille... Email : zrino@wanadoo.fr